

ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ ACCORD DE DPA DU PAYEUR

MATRICULE:

Titulaire (s) et coordonnées du compte				
Nom et prénom du (des) titulaire (s)			N° de téléphone	
Adresse (numéro civique, rue, ville, province)			Code postal	
Nom de l'institution financière où est détenu le compte	N° de l'institution	N° de transit	N° de compte (avec chiffre vérificateur)	
Organisme bénéficiaire – Information de contact				
Nom de l'organisme Ville de Portneuf	A/S ou courriel taxation@villedeportneuf.com			
Adresse (numéro civique, rue, ville, province) 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, Québec	Code postal G0A 2Y0		Téléphone 418 286 3844	
Autorisation de retrait				
Je, soussigné (e) (s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par son ou ses représentant[s] dûment autorisé[s]), autorise la Ville de Portneuf à effectuer des débits préautorisés (DPA) dans mon compte à l'institution financière désignée ci-dessus, à la fréquence suivante :				
 □ hebdomadaire □ aux deux semaines □ bimensuelle □ autre (préciser la mesure ou l'événement qui définit la fréquence) SELOI MUNICIPALES □ Chaque retrait correspondra : □ à un montant variable, lequel me sera communiqué par la Ville de Portne à un montant fixe de\$, lequel pourra être majoré sans autre me transmette un avis écrit au moins 10 jours avant la date d'échéance pour le service suivant : □ le tout constituant un DPA □ personnel/particulier □ d'entrepris 	euf, par écrit, au mo autorisation de ma du paiement tel que	ins 10 jours avant part, pourvu que	la date d'échéance.	
Renonciation : ☑ Je renonce à recevoir l'avis écrit de 10 jours mentionné ci-dessus. ☑ J'accuse réception d'une copie de cet Accord et je renonce à toute autre confirmation avant le premier paiement.				
Changement ou annulation : J'informerai la Ville de Portneuf, dans un délai raisonnable, de tout changem	ent aux présentes.			
Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, sur signification d'un pré de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annule ou consulter le site de Paiements Canada à l'adresse https://www.paiementsn'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa disponible sur le site web de la Ville de Portneuf au www.villedeportneuf.com	r un Accord de DPA, <u>ca</u> . Je dégage l'insti part. Un formulaire (je peux communi itution financière d	quer avec mon institution financière de toute responsabilité si la révocation	
Je conviens que l'institution financière où j'ai mon compte n'est pas tenue de J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessa présente autorisation.				
Je reconnais que le fait de remettre la présente autorisation à la Ville de Portneuf équivaut à la remettre à l'institution financière indiquée ci-dessus.				
Remboursement Consentement à la communication de renseignements				

J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent Accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter https://www.paiements.ca.

L'institution financière me remboursera, au nom de l'organisme, les montants retirés par erreur dans les 90 jours civils du retrait pour un DPA **personnel** et dans les 10 jours ouvrables du retrait pour un DPA d'**entreprise**, dans la mesure où le remboursement est demandé pour une raison admissible.

Je comprends que je devrai faire une demande à cet effet à mon institution financière selon la procédure qu'elle me fournira.

Enfin, je reconnais qu'une demande de remboursement produite après les délais indiqués précédemment devra être réglée entre l'organisme et moi, sans responsabilité ni engagement de la part de l'institution financière.

Je consens à ce que les renseignements contenus dans ma demande d'adhésion au débit préautorisé soient communiqués à l'institution financière, dans la mesure où cette communication de renseignements est directement reliée et nécessaire à la bonne mise en œuvre des règles applicables en matière de débits préautorisés.

Signature du ou des titulaires	
Signature du titulaire du compte	Date (mm/jj/aaaa)
Signature du second titulaire	Date (mm/jj/aaaa)
(s'il s'agit d'un compte pour lequel deux signatures sont requises)	
450)	

IMPORTANT : Joindre un chèque personnel portant la mention « ANNULÉ » pour éviter toute erreur de transcription. Si vous changez de compte ou d'institution financière, veuillez en aviser la Ville de Portneuf.